

Projet Artistes émergents RBC

Dons

À RBC®, le soutien des arts est une priorité de longue date. Nous reconnaissons que les arts contribuent de façon importante au dynamisme des collectivités et à la solidité de l'économie. Nous reconnaissons aussi que de nombreux artistes peinent pour obtenir la reconnaissance dont ils ont besoin pour réussir.

Le projet Artistes émergents RBC vise à faciliter la transition d'artiste émergent à artiste établi, et appuie des organismes qui offrent aux artistes les meilleures chances de faire avancer leur carrière.

Quels sont les objectifs du projet Artistes émergents RBC ?

- Soutenir les programmes axés sur les résultats pour faciliter la transition d'artiste émergent à artiste établi, en offrant aux artistes en début de carrière :
 - des occasions de se produire devant un public nouveau et diversifié
 - un accès à des réseaux
 - du mentorat
- Offrir un soutien continu aux anciens du projet par des partenariats stratégiques, des commandites et des activités de marketing
- Contribuer au renforcement des capacités et de la collaboration dans le domaine des arts

Qui aidons-nous ?

Le projet Artistes émergents RBC appuie des organismes de bienfaisance enregistrés et d'autres donateurs reconnus par l'Agence du revenu du Canada ou par les organismes d'enregistrement équivalents internationaux.

Nous croyons à l'importance d'appuyer les artistes et les organismes voués aux arts dans divers domaines, comme les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts de la scène, la littérature et le cinéma. Nous soutenons des programmes qui offrent aux artistes émergents du mentorat, des stages et de la visibilité auprès d'un public nouveau et diversifié au début de leur carrière.



Pour 2017, notre objectif est d'allouer 10 % du budget de RBC Fondation aux programmes aidant les artistes émergents au Canada.

Le projet Artistes émergents RBC appuie les artistes de tous les horizons qui répondent à la plupart de ces critères :

- Avoir de 18 à 35 ans.
- Être en début de carrière, ce qui s'entend habituellement d'un artiste qui poursuit une carrière dans son domaine depuis quelques années tout au plus.
- Démontrer un engagement à consacrer plus de temps à sa pratique artistique.
- Participer au milieu créatif dans lequel il évolue.
- Ne pas avoir eu de visibilité à l'extérieur de son pays de résidence principal.
- Consacrer au moins 24 heures par semaine à la pratique de son art.
- Démontrer un engagement financier à l'égard de sa pratique et chercher à dégager son revenu principal de son œuvre artistique.
- Avoir des antécédents limités de présentation ou de publication.
- Être inscrit à un programme d'études ou avoir récemment obtenu un diplôme dans son domaine.
- S'identifier comme artiste émergent.

En plus d'offrir du soutien direct aux programmes, RBC s'associe à des organismes pour offrir aux artistes :

- un accès à un plus vaste public grâce à la remise de prix, à la création d'occasions de mentorat et à l'offre de programmes ciblés – nous voulons aider les artistes à voir leur talent reconnu à l'échelle nationale afin qu'ils puissent faire avancer leur carrière
- une aide précieuse sous forme de planification financière et de conseils financiers professionnels – un domaine souvent mal connu des gens en début de carrière

Nous demandons aux organismes qui présentent une demande de financement au titre du projet Artistes émergents RBC d'intégrer les éléments suivants à leur demande :

- les journées consacrées au développement du talent
- le nombre et le genre d'occasions que l'artiste a pour démontrer ses habiletés
- le coût du programme par artiste émergent
- la façon dont le programme améliorera, pour les artistes émergents, les possibilités de mener une carrière vouée aux arts
- les obstacles au succès que le projet ou programme permettra de surmonter ou d'atténuer
- la façon dont l'initiative fera la promotion des artistes et du programme
- les possibilités de mentorat (d'un artiste établi ou d'un autre artiste émergent) que le programme offrira

Pour s'assurer que notre financement change les choses, RBC Fondation évalue le succès du programme en fonction des mesures suivantes :

- le nombre d'artistes soutenus ou approchés
- le nombre de programmes financés
- le nombre de nouveaux emplois assurés dans le domaine grâce au programme
- le nombre d'occasions de présenter une œuvre grâce au programme
- le nombre de relations de mentorat établies grâce au programme

